

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3273	Société :	178705
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	178705
Nom & Prénom :		EL BAOD HAFID	
Date de naissance :		1970	
Adresse :		N° 4 HAJ FATAH F - OULFA - CASAB	
Tél. :	0661826830	Total des frais engagés :	171,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	06/08/2019	Age :	52 ans
Nom et prénom du malade :	EL BAOD Hafid	Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	ADK. gastrite		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input checked="" type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : 06/08/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/08/23	S		02	<i>Dr. Richard Maitre - Dentiste à Casablanca - 0522 48 36 42 - richardmaitre.com</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE CASABLANCA Lulus Haj hash n° 6 K° 3 lot. 44 Casablanca - Tel: 0522 93 10 28</i>	06/08/23	471,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	O.D.F	PROTHESES DENTAIRES		CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	25533412	21433552		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
MONTANTS DES SOINS	H	G		MONTANTS DES SOINS
	D	B		
	00000000	00000000		
DATE DU DEVIS	[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Docteur Richard ABITTAN
EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان
خبير في الجراحة بالمنظار
جراحة الجهاز الهضمي
جراحة الغدد والشريان
جراحة السمنة
مركز معالجة السمنة

Sal Bonne Sante

Hydroxocobalamin 500
1 |
58,50

1 ml / ml fidele 12 mg
(6 ampoules)

HYDROXOCOBALAMINE
PPV 58DH50

PPV 14DH40
PER 06/25
LOT M2125

Novex 94

180 20 - 100

3) Doliprane 1 g x 3

6) Oeds 40

140,00 Th. O. 1 av
Np - Swish

LOT 211953
EXP 04/2024
PPV 140.00DH

LOT 211716
EXP 04/2024
PPV 140.00DH

5) Roteliv 7
40,80 Mullerex 3

Le 6/8/24

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestif et de l'Obésité
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca
Tél. 05 22 22 43 78 / 05 22 48 36 42 / 05 22 47 48 95 Portable d'urgence. 06 08 75 05 67
E-mail : richard.abittan@gmail.com | Web site : www.richardabittan.com

6) Bactospray

BACTOSPRAY
LOT: PF230400
EXP: 04/2026
PPC: 148.00DH

7) Fucoline crème

فوسيدين® 2%
كريم أنبوب من 15 غ
39,70
P-A

8) Compresso menthe

Dr. Richard ABITTAN
Chirurgien Digestif et de l'Obésité
22 Rue Najib Mattoq - Casablanca
Tel: 05 22 22 43 18 - Fax: 05 22 48 36 42
Site web: richardabittan.com

CASABLANCA
SITE PHARMACEUTIQUE
Lot 6, Rue 3100, Casablanca
Tél: 05 22 22 43 18 - Fax: 05 22 48 36 42

471,43